

Conservation Baie Missisquoi inc.

**Projet de parachèvement de l'autoroute 35
entre Saint-Jean-sur-Richelieu et la frontière américaine**

**Addenda présenté par
Conservation Baie Missisquoi inc.**

**Au ministère des transports du Québec
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

Le 12 janvier 2006

C.P. 337 Philipsburg, (Québec) JOJ 1N0

Philipsburg, 12 janvier 2006

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec, QC G1R 6A6

Objet: Addenda au mémoire présenté par Conservation Baie Missisquoi sur le projet de parachèvement de l'autoroute 35 entre Saint-Jean-sur-Richelieu et la frontière américaine

Réflexions

Nous tenons d'abord à préciser à nouveau que tout projet d'autoroute dans le bassin versant de la baie Missisquoi devrait améliorer l'aménagement et les zones de protection entre le lien routier, la Baie Missisquoi, ses affluents et les zones écologiques qui se trouvent à proximité de l'autoroute ou de la route 133. Le projet en bout de ligne doit solutionner des problèmes de transport ponctuels.

Les mémoires envoyés depuis quelques semaines au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement ainsi que les présentations aux audiences publiques ont provoqué d'importantes réflexions. Le projet ne doit pas se faire sans s'acquitter de responsabilités en matière d'environnement et de préservation du milieu. Les deux tracés proposés par le Ministère des Transports du Québec pour le parachèvement de l'autoroute 35, posent de toute évidence des problèmes.

Questions

Est-ce que le Ministère des transports du Québec a évalué sérieusement la possibilité de procéder a une réfection majeure de la route 133 pour solutionner les problèmes de sécurité routière, de fluidité du transport sur l'axe Montréal-Boston ainsi que de qualité de vie des citoyens?

Cette option serait nécessairement plus écologique dans son ensemble. Nous croyons qu'une telle approche serait plus raisonnable à bien des égards et qu'elle répondrait plus adéquatement à l'ensemble des intérêts de la communauté tout autant que des usagers.

Cependant, nous devons admettre que la sécurité routière des citoyens et des usagers nous préoccupe beaucoup. Nous désirons donc poser les questions suivantes :

Est-ce possible d'envisager une réfection de la route 133 afin de réduire considérablement le degré de dangerosité des secteurs suivants : l'entrée à St-Athanase, les villages d'Henryville et de Pike-River et le carrefour de St-Armand, à Philipsburg?

Est-ce que des spécialistes se sont penchés sur la question fondamentale d'améliorer la sécurité des usagers et des citoyens dans un tel contexte?

Serait-il possible d'envisager un aménagement de la route 133 sur 4 voies qui contournent les villages?

Serait-il possible de favoriser un trajet alternatif pour les voitures avec une signalisation appropriée, afin de mieux répartir le trafic sur les routes alternatives?

Est-ce que la sécurité routière pourrait être améliorée simplement en réduisant la vitesse de la route 133 à 70 km/hrs? Le trajet entre Iberville et Philipsburg prendrait tout simplement 5 minutes de plus!

La réfection de la route 133 n'empêcherait pas la création de zones protégées, ni de sites touristiques ou d'interprétation de la nature. Cette option aurait moins d'impact sur l'environnement et ses coûts totaux seraient certainement moindres. Cette option permettrait de favoriser le développement économique régional sans dénaturer plusieurs communautés et n'offrir qu'un tronçon autoroutier flanqué de 3 ou 4 sorties et entrées.

Enclavage des terres agricoles

Dans notre mémoire du 8 décembre dernier, nous demandions que les parcelles cultivables qui sont inondées au printemps soient reboisées. Cette demande a suscité des

discussions animées avec les agriculteurs qui étaient présents lors de notre présentation aux audiences publiques de St-Sébastien. L'argument principal des agriculteurs est que ces terres sont asséchées à l'aide de digues et d'un système de drainage utilisant des pompes. Ce système ne diminue pas vraiment les apports de phosphore dans la baie Missisquoi puisque l'eau drainée est larguée dans les rivières et ruisseaux. L'eau ainsi drainée contient du phosphore, de l'azote et des substances organiques. Cette eau et les nutriments qu'elle contient s'écoulent dans la baie et contribuent à la prolifération des cyanobactéries.

Il est surprenant de voir que ces parcelles cultivables qui sont inondées au printemps n'aient pas au moins été identifiées comme faisant partie de zones prioritaires pour la restauration de notre bassin versant et qu'elles n'aient pas déjà été converties et réglementées pour l'exploitation exclusive de cultures biologiques.

Herpétofaune

Dans notre mémoire du 8 décembre dernier, nous demandions que la construction soit interrompue pendant le mois de juin afin de permettre l'accès à la tortue-molle à épines aux sites de pontes situés le long de la Rivière aux Brochets. Suite à des discussions avec des biologistes, nous demandons que la construction soit interrompue du 1er juin au 15 juillet (période de ponte). Nous préconisons également un aménagement convenable de l'accès à la rive des jeunes éclos dans le secteur de la construction (des boudins flottants à l'écart de la rive avec des filets jusqu'au fond de l'eau) qui ne les sépareront pas de la rivière. Cet aménagement devrait être effectué pour la fin du mois d'août.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à notre mémoire et à l'addenda ci-joint ainsi qu'à nos réflexions et notre questionnement sur ce sujet crucial pour notre communauté.

Nathalie Fortin

Présidente

Conservation Baie Missisquoi